

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le 5 juillet 2022 à 19 h, à la salle du conseil. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères, Mireille Guay, Gisèle Thériault, Stéphanie Martin-Gauthier et Messieurs les conseillers, Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn, sous la présidence du maire M. Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022
  3. Approbation des comptes et transferts
  4. Rapport des dépenses autorisées
  5. Correspondance
  6. Administration
    - 6.1. Confirmation du terme – Règlement d'emprunt 2019-02
    - 6.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 813 800 \$ qui sera réalisé le 12 juillet 2022
    - 6.3. Ministère des Finances – Résolution – Adjudication – Règlement d'emprunt 2019-02 et 2020-01 (par billets au montant de 813 800 \$)
    - 6.4. Adoption – Règlement numéro 2022-05 (RM 460) modifiant le Règlement 2015-01 concernant la paix, l'ordre et les nuisances (RM 460)
    - 6.5. Achat – Photocopieur
    - 6.6. Nomination d'un maire suppléant
    - 6.7. Demande syndicale
  7. Urbanisme
  8. Voirie
    - 8.1. Décompte final – Appel de proposition 2021-015 – travaux de rechargement dans le secteur Decelles - Fortin
  9. Eaux usées et eau potable
    - 9.1. Avis de motion - Règlement numéro 2022-06 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 283 000 \$ et un emprunt du même montant pour assurer le traitement et l'approvisionnement en eau potable du secteur Guay
    - 9.2. Avis de motion - Règlement numéro 2022-07 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires (désinfection par rayonnement ultraviolet) de la Municipalité de Brigham
  10. Environnement
  11. Sécurité publique
  12. Loisirs et culture
  13. Varia
  14. Période de questions
  15. Levée de l'assemblée
-

**2022-154**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

---

**2022-155**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2022**

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 7 juin 2022.

---

**2022-156**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>	
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	232,57	\$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux	73,48	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	2 964,20	
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	2 421,08	
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	4 688,40	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	12 875,31	
Pitney Works Ltée	Fourniture de timbres pour la timbreuse	230,95	
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales du mois de juin	179,23	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	337,33	
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	1 886,90	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 541,00	
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	511,16	
Lissa Letang-Saumure	Remboursement du programme de produits hygiéniques réutilisables	71,99	
Marie-Pier Godin	Remboursement de prêt de clés pour location de salle	30,00	
Céline Plouffe	Service ponctuel d'adjointe administrative	1 225,00	
9130-6753 Québec inc. (Métaux Fer F.I.)	Fourniture d'une balançoire galvanisée pour le parc Gilles-Daigneault	6 277,64	
Arbeau Services	Service de ramassage et déchiquetage des branches	919,80	

Fournisseurs	Description	Montant
Buropro Citation inc.	Fourniture de livres pour la bibliothèque	248,38
Cabinet Joseph inc.	Frais de location mensuel pour toilettes portatives et service hebdomadaire	482,89
Canadian Pacifique Railway Company	2 <sup>e</sup> trimestre 2022 – Entretien des passages à niveau	5 328,00
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	57,50
Drumco Énergie	Service semestriel d'inspection pour la génératrice du poste Lacroix	431,16
Enviro 5 inc.	Appel de service pour vidange d'une fosse septique	176,49
Patrick Ewing	4 de 7 vers. Contrat d'entretien des parcs et 3 de 4 vers. Entretien du terrain de balle et ajustement des contrats	4 763,24
FNX Innov Inv.	Contrat de services professionnels pour le projet pavage village et préparation des plans et devis de remplacement de ponceaux	1 811,72
Girafe conseils T.I.	Serv. mensuel de juin et appel de service pour connexion VPN et imprimante sur le nouveau poste de la trésorerie et service ponctuel pour le poste d'inspecteur municipal	878,13
Gestim	Contrat de services professionnels pour le poste d'inspection	7 449,81
Danuta Nodolska architecte	Service professionnel d'architecte pour aménagement de salle dans les bâtiments municipaux	2 520,00
Groupe Méga Service inc.	Fourniture d'une pompe Grundfos pour les étangs aérés	8 969,64
La Capitale ass. - Beneva	Assurances collectives pour le mois de juillet	1 458,31
Journal le Guide	Publicité, cahier spécial Brigham	165,76
Multi-Surfaces Giguère inc.	Travaux de mise aux normes du terrain de soccer	5 768,73
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	953,84
André Paris inc.	1 de 2 service annuel de fauchage des bordures de chemins	3 523,98
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeterie	272,40
Pitney Bowes Global Credit	Location de timbreuse du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2022	159,98
Les Publications municipales inc.	Service de conception, infographie et impression du bulletin municipal	4 879,24
Roger Dion & Fils (2006) inc.	Service de nivelage pour préparation à l'épandage d'abat poussière et divers services ponctuels	22 105,50
R.I.G.M.R.B.M	Service d'élimination des déchets pour le mois de mai 2022	9 943,12
Simo Management inc.	Exploitation des ouvrages d'assainissement et suivi traitement eau potable pour le mois de juin	3 811,46
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de juillet	21 947,84

<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>	
Entretien Stenapro inc.	Service d'entretien ménager pour le mois de juin	1 908,59	
Thomson Reuters	Mise à jour 61 - Mesures disciplinaires	144,90	
Tetra Tech Qi inc.	Honoraires pour compléter des plans finaux pour projet interventions variées	2 586,91	
Top Location inc.	Fourniture pour entretien d'équipement et fourniture de sel pour usine de filtration	166,02	
<b>Sous-total des déboursés</b>		<b>149 379,58</b>	<b>\$</b>
	<b><u>Autres déboursés pour approbation</u></b>		
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de juin	30 216,69	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130,00	
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global pour le mois de juin	32,81	
<b>Total des déboursés</b>		<b>179 759,08</b>	<b>\$</b>

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 179 759,08 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**2022-157**  
**RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

---

**2022-158**  
**CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

---

**2022-159**  
**ADMINISTRATION**  
**CONFIRMATION DU TERME – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-02**

**ATTENDU QUE** l'article 3 du Règlement 2019-02 autorise un emprunt sur une période maximale de vingt (20) ans.

Il est proposé par Réjean Racine et appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement et confirmé que le terme de l'emprunt suivant le Règlement 2019-02, article 3, est fixé à vingt (20) ans.

**2022-160**  
**ADMINISTRATION**  
**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE**  
**RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT**  
**DE 813 800 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 12 JUILLET 2022**

**ATTENDU QUE** conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Brigham souhaite emprunter par billets pour un montant total de 813 800 \$ qui sera réalisé le 12 juillet 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2019-02	625 000 \$
2020-01	188 800 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**ATTENDU QUE** conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2019-02 et 2020-01, la Municipalité de Brigham souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

**QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 juillet 2022;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 12 janvier et le 12 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2023.	26 300 \$	
2024.	27 600 \$	
2025.	28 600 \$	
2026.	30 000 \$	
2027.	31 200 \$	(à payer en 2027)
2027.	670 100 \$	(à renouveler)

**QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2019-02 et 2020-01 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 juillet 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**2022-161**  
**ADMINISTRATION**  
**MINISTÈRE DES FINANCES – RÉOLUTION – ADJUDICATION – RÈGLEMENT D’EMPRUNT**  
**2019-02 ET 2020-01 (PAR BILLETS AU MONTANT DE 813 800 \$)**

**Soumissions pour l’émission de billets**

Date d’ouverture :	5 juillet 2022	Nombre de soumissions :	3
Heure d’ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d’ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d’émission :	12 juillet 2022
Montant :	813 800 \$		

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Brigham a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 juillet 2022, au montant de 813 800 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

26 300 \$	3,80000 %	2023
27 600 \$	3,90000 %	2024
28 600 \$	4,00000 %	2025
30 000 \$	4,10000 %	2026
701 300 \$	4,25000 %	2027

Prix : 98,31000

Coût réel : 4,63942 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE D'ACTON

26 300 \$	4,75000 %	2023
27 600 \$	4,75000 %	2024
28 600 \$	4,75000 %	2025
30 000 \$	4,75000 %	2026
701 300 \$	4,75000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,75000 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

26 300 \$	4,84000 %	2023
27 600 \$	4,84000 %	2024
28 600 \$	4,84000 %	2025
30 000 \$	4,84000 %	2026
701 300 \$	4,84000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,84000 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s’il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Brigham accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 juillet 2022 au montant de 813 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2019-02 et 2020-01. Ces billets sont émis au prix de 98,31000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

---

**2022-162**  
**ADMINISTRATION**  
**ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-05 (RM 460)**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-01**  
**CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES (RM 460)**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du 3 mai 2022 sous les minutes 2022-117;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été déposé à la séance du conseil du 7 juin 2022 sous les minutes 2022-138;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Meunier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2022-05 (RM 460) modifiant le Règlement 2015-01 concernant la paix, l'ordre et les nuisances (RM 460).

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce Règlement, sa portée, son coût et son financement et les changements par rapport au projet.

Des copies de ce Règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance. Une copie peut également être demandée en communiquant à l'Hôtel de Ville et une copie est mise sur le site Internet de la Municipalité pour consultation.

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC BROME-MISSISQUOI**  
**MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-05 (RM 460)**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-01**  
**CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES (RM 460)**

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le Règlement 2015-01 concernant la paix, l'ordre et les nuisances (RM 460) est modifié par le présent Règlement.

## ARTICLE 2

Les articles 28.1 et 28.2 sont ajoutés après l'article 28 et se lisent comme suit :

### 28.1 DÉFENSE DE FAIRE DU CAMPING

Il est défendu de faire du camping sous toutes ses formes dans une *Aire à Caractère Public* ou sur toute *Propriété municipale*, en dehors des terrains spécialement aménagés à cette fin, sauf lors d'un événement autorisé par le *Conseil*, aux conditions qu'il détermine.

### 28.2 DÉFENSE DE DORMIR À CERTAINS ENDROITS

Il est défendu, dans une *Aire à Caractère Public* ou sur toute *Propriété municipale*, de dormir dans un véhicule, une roulotte, une caravane, une remorque, une semi-remorque, un véhicule récréatif ou autre véhicule semblable sur roues, en dehors des terrains spécialement aménagés à cette fin, sauf lors d'un événement autorisé par le *Conseil*, aux conditions qu'il détermine, et les stationnements privés ouverts au public.

## ARTICLE 3

Le présent Règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**Adopté à Brigham, ce 5 juillet 2022.**

---

Steven Neil  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**2022-163**  
**ADMINISTRATION**  
**ACHAT – PHOTOCOPIEUR**

**ATTENDU** l'analyse et la recommandation de la direction générale.

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'autoriser l'achat et l'installation d'un nouveau photocopieur multifonction au montant maximal de 9 000 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même un emprunt au fonds de roulement remboursable en cinq versements annuels égaux à compter de l'année 2022;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, incluant le contrat d'entretien.

**2022-164**  
**ADMINISTRATION**  
**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Philippe Dunn, et résolu unanimement de nommer Réjean Racine, au poste de maire suppléant pour une période de quatre (4) mois à compter du 12 juillet 2022.

---

**SÉANCE SUSPENDUE À 19 h 15**  
**SÉANCE REPRISE À 19 H 25**

**2022-165**  
**ADMINISTRATION**  
**DEMANDE SYNDICALE**

**ATTENDU QUE** l'article 14.10 de la convention collective semble soulever des préoccupations syndicales;

**ATTENDU** la demande syndicale formulée le 30 juin 2022;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault, et résolu unanimement :

- d'autoriser l'ouverture de l'Hôtel de Ville et des services municipaux durant la période du 1<sup>er</sup> au 5 août 2022;
- d'autoriser le maire, Steven Neil ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, Pierre Lefebvre a donné toutes directives et signer tout document à cet effet, s'il y a lieu, y incluant, le cas échéant, une lettre d'entente avec le syndicat.
- d'afficher un avis public sur les réseaux sociaux, soit le site Internet ainsi que la page Facebook de la Municipalité de Brigham;

---

**2022-166**  
**URBANISME**

Aucun dossier.

---

**2022-167**  
**VOIRIE**  
**DÉCOMPTE FINAL – APPEL DE PROPOSITION 2021-015 – TRAVAUX DE**  
**RECHARGEMENT DANS LE SECTEUR DECELLES - FORTIN**

**ATTENDU** l'appel de proposition 2021-15;

**ATTENDU** l'acceptation provisoire, résolution 2021-196;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unaniment :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de procéder au paiement final et d'autoriser la libération de la retenue à l'entreprise Roger Dion et Fils 2006 inc., et ce, dès la réception de la recommandation de l'ingénieur responsable;
- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2022-168**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-06**  
**DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN MONTANT DE 1 283 000 \$**  
**ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR ASSURER LE TRAITEMENT ET**  
**L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU SECTEUR GUAY**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2022-06 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 283 000 \$ et un emprunt du même montant pour assurer le traitement et l'approvisionnement en eau potable du secteur Guay. L'objet de ce Règlement concerne les travaux nécessaires à la mise aux normes du réseau d'eau potable du secteur Guay suivant l'émission des certificats d'autorisation et en y appliquant et soustrayant les aides financières applicables.

---

**2022-169**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-07 RELATIF À L'ENTRETIEN DES**  
**INSTALLATIONS SEPTIQUES TERTIAIRES (DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT**  
**ULTRAVIOLET) DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2022-07 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires (désinfection par rayonnement ultraviolet) de la Municipalité de Brigham. L'objet de ce Règlement a pour but de permettre, sur le territoire de Brigham, l'installation de système de traitement tertiaire avec désinfection ou avec déphosphatation et désinfection si le moyen de désinfection est le rayon ultraviolet et la prise en charge de l'entretien de tels systèmes, le tout conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

---

**2022-170**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

**2022-171  
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**2022-172  
LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

---

**2022-173  
VARIA**

Aucun dossier.

---

**2022-174  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de question via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

---

**2022-175  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement de lever la séance. Il est 19 h 43.

---

Steven Neil  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier